BIBLIOTHEQUE ROYALE DE BELGIQUE

LES TEMPS NOUVEAUX

n°3. Prix : 50 centimes. Faites circuler ce journal!

UNE DELEGATION BELGE à MOSCOU

L'inévitable s'est accompli. Nos dirigeants réactionnaires, devant l'impossibilité totale d'assurer autrement le ravitaillement de la Belgique, ont dû surmonter leur répugnance et se sont décidés à l'envoi d'une délégation belge à Moscou. Si on compare les deux voyages, à Berlin et à Moscou, on peut dire que la publicité faite par nos milieux officiels aura été en raison inverse des résultats qu'on pouvait escompter.

Car c'est l'U.R.S.S., et non l'Allemagne, qui seule peut soustraire nos populations à la famine. L'Allemagne n'a même pas les réserves alimentaires nécessaires pour elle-même. Les pays d'Outremer n'entrent pas en ligne de compte à cause du blocus anglais et de l'espoir tenace de M.Churchill de gagner la guerre en affamant l'Europe. Il ne reste donc que l'U.R.S.S., dont les excédents de production alimentaire augmentent d'année en année, grâce aux progrès croissants de la motorisation de l'agriculture soviétique.

Malgré les immenses et légitimes espoirs que l'envoi d'une délégation belge à Moscou a fait naître dans le peuple qui comprend que c'est là le seul moyen d'écarter le spectre de la famine, il convient de souligner les obstacles qui peuvent amoindrir les résultats escomptés et peut-être même faire échouer partiellement les négociations engagées.

Le projet consiste à obtenir du blé soviétique en échange de produits industriels belges. Nous y gagnerions donc à la fois du pain et du travail. Et ces deux objectifs seraient atteints avec certitude si des rapports directs et libres pouvaient être établis entre les peuples wallon et flamand d'une part, et les peuples soviétiques de l'autre.

Malheureusement, de notre côté les négociations sont menées par des délégués de la bourgeoisie belge. Celle-ci redoute le communisme. Elle a pendant des années voulu faire croire que l'U.R.S.S. manquait du strict nécessaire. Elle craint la propagande pour le régime socialiste que constituerait l'aveu que ces bobards étaient sans fondement, que l'abondance soviétique est telle qu'elle peut résoudre aisément le problème alimentaire de l'Europe tout entière. Cette attitude de notre bourgeoisie est une première raison de craindre que les relations économiques belgo-soviétiques ne soient volontairement réduites, ajustées au niveau minimum strictement nécessaire pour éviter la famine et les troubles sociaux qui en résulteraient.

De plus, il y a un autre grand obstacle: l'occupant. L'Allemagne veut utiliser toutes les matières premières disponibles pour son économie de guerre. Toute machine belge envoyée en U.R.S.S. pour payer le blé soviétique est une machine qui ne peut être utilisée dans la guerre contre l'Angleterre. Il est donc vraisemblable que l'occupant également voudra réduire au minimum les échanges belgo-soviétiques et les adapter au niveau tout juste suffisant pour éviter des troubles sociaux à l'arrière du front anglo-allemand.

Si ces deux obstacles pouvaient être brisés, les échanges avec l'U.R.S.S. assureraient non seulement le ravitaillement actuel de notre population, mais aussi l'avenir de notre industrie. Celle-ci est entièrement orientée vers l'exportation. Mais vers où exporter ? La guerre nous a fait perdre les marchés d'outremer peut-être pour toujours. A l'abri du blocus, des concurrents d'autres pays industriels ont déjà pris la place des producteurs belges et il sera difficile de les déloger. De plus, la guerre sous-marine fait des ravages terribles

dans la marine marchande. Il est certain qu'après la guerre, la pénurie du tonnage disponible provoquera un renchérissement considérable des frets, qui créera pour les industries locales ou immédiatement voisines une marge protectrice importante contre la concurrence de l'industrie européenne.

Exporter vers l'Allemagne? Mais les deux économies belge et allemande sont rivales et non complémentaires. Si l'Europe devait se trouver sous la domination économique du Reich, cela signifierait la condamnation à mort des nombreuses entreprises industrielles belges concurrentes des entreprises allemandes assez développées pour alimenter tout le marché européen.

Pour l'avenir de notre industrie, c'est donc l'U.R.S.S., avec ses inépuisables ressources en matières premières et denrées alimentaires, avec ses besoins en produits industriels, qui offre les plus riches possibilités d'échange.

Le séjour à Moscou d'une délégation belge doit donc nous rappeler que l'U.R.S.S. est la puissance qui peut le mieux nous donner du blé et du travail, résoudre les problèmes du présent et de l'avenir de notre économie.

Un premier pas en avant vient d'être fait et il convient de s'en réjouir. Le peuple connait maintenant la voie du salut. Mais il doit connaître aussi les obstacles qui empêchent que cette voie soit parcourue jusqu'au bout. Ce n'est que par une lutte patiente, tenace, obstinée, que le peuple parviendra à vaincre les résistances conjuguées de la bourgeoisie belge et de l'occupant, à consolider le maintien des échanges belgo-soviétiques, et à en forcer peu à peu l'élargissement progressif de façon à obtenir l'immense prospérité que peuvent assurer des relations économiques suivies avec l'Union Soviétique.

x x x

UN CONFLIT INTERIEUR en CHINE.

Tchoung-King, 25 janvier. (Ag. Tass)

Au sud de la province Anhwei ont eu lieu ces dernières semaines des évènements qui ont attiré l'attention de l'opinion publique chinoise. Des groupements importants des armées du gouvernement chinois central sous le commandement du général Gou-Tchou-Tsun ont encerclé subitement la 4e armée et l'ont désarmée après une lutte acharnée de plusieurs jours. Dans cette bataille la 4e armée a perdu 4.000 tués et blessés et 2.000 prisonniers. A présent la 4e armée est dissoute et son commandant E-Tin est arrêté.

Le ministère de la guerre de Chine explique le désarmement et la dissolution de la 4e armée par le fait que le commandement de cette armée n'a pas exécuté l'ordre du Gouvernement de passer sur la rive nord du fleuve Hwan-tze et parce que cette armée aurait projeté de provoquer un soulèvement contre les armées gouvernementales.

Or, la presse indique que les représentants de la 4e armée rejettent ces accusations comme totalement non fondées. Ils affirment que les motifs réels de cette attaque contre la 4e armée sont d'ordre politique de la part de généraux du Kuomintang et dirigés contre les éléments communistes national-révolutionnaires se trouvant dans les rangs de la 4e armée.

Cet évènement a créé une grande inquiétude dans les milieux patriotiques de Chine et surtout parmi les masses travailleuses, qui craignent que ceci ne soit le commencement d'une opération d'envergure vers la liquidation des armées populaires chinoises. Ces milieux affirment d'ailleurs que cela signifierait le début d'une guerre civile et l'affaiblissement de la Chine.

Capitalistes avant tout, les maîtres de la finance et de l'industrie belges songent exclusivement à leurs intérêts propres.

Ils n'ont pas oublié l'exemple du baron Coppée.

Eventuellement, ils se partagent les rôles afin de se concilier les faveurs des deux clans belligérants.

M. le baron Emmanuel Janssen, président de toutes les sociétés du groupe Solvay, trône ici au Secours d'Hiver; mais son fils, M. Charles-Emmanuel Janssen, se trouve par contre en Angleterre.

Du sort de leur peuple, il n'est pas question: leur patrie à eux, c'est le Capital.

L'industrie belge va-t-elle être absorbée par l'économie allemande ?

Chacun sait que la quasi-totalité de nos exportations prennent à présent la route de l'Allemagne.

Si nos industries de transformation, ateliers de construction, etc. ont souvent tant de peine à se procurer les produits de base qui leur permettraient de satisfaire les commandes qu'ils reçoivent du marché intérieur, c'est parce que la moitié de notre production actuelle d'acier brut est réservée à l'Allemagne. (Les contingents actuellement autorisés pour l'exportation vers la Hollande et les pays scandinaves n'atteignent ensemble que 3.000 tonnes par mois, fraction dérisoire dans une production globale de 140.000 t.)

On n'ignore pas non plus que plusieurs milliers de wagons de la SNCFB ont été "cédés à l'Allemagne dès l'été dernier et que les ateliers de réparation travaillent surtout à la réfection du matériel ferroviaire allemand.

Beaucoup de charbon part aussi vers le Reich qui a également reçu - du moins tant qu'il y en avait ici - beaucoup de tissus de laine, de fils de laine et de lin et d'importantes quantités de lin teillé.

Il est inutile d'insister sur les répercussions qu'ont ces exportations massives au moment même où l'approvisionnement de nos entreprises est si malaisé.

Les maîtres de nos industries s'accomodent-ils de cette transformation de notre économie en appendice de la "Grande-Allemagne" ?

Il semble que certains milieux soient partisans d'une intégration complète dans l'économie allemande.

Le baron de Launoit, grand maître d'Ougrée-Marihaye et président de la Brufina (trust financier de la banque de Bruxelles) avait ouvert la voie il y a quelques mois en fondant, avec le groupe Wolff de Cologne, une société germano-belge, l'"Eisenausfuhr Otto Wolff-Ougrée", sorte de comptoir de vente commun des deux sociétés.

La "Phoenix Works" de Flémalle vient de suivre cet exemple en créant, avec les "Vereinigte Stahlwerke" de Düsseldorf, une société analogue, la "Phoenix Union".

La "Société Générale" et la Banque de Bruxelles" ont, de leur côté, cédé à des banques allemandes la moitié des actions qu'elles détenaient dans les deux plus grosses banques luxembourgeoises.

Enfin, le directeur des "Photo Produits Gevaert" d'Anvers, M.C. Gevaert, a prononcé récemment, au cours d'un banquet d'hommes d'affaires flamands, un fougueux plaidoyer en faveur de la collaboration la plus étroite avec le Troisième Reich.

Est-ce à dire que tous les capitalistes belges fassent preuve d'un même enthousiasme ? Nous croyons qu'il serait excessif de le prétendre.

Les attitudes d'hommes comme MM. de Launoit ou Gevaert n'ont rien d'étonnant. Ougrée-Marihaye entretenait depuis plusieurs années des relations étroites avec des industriels rhénans. La société Gevaert avait fondé en 1935 avec la firme allemande "Voigtländer" une société commune, la "Voigtländer-Gevaert GmbH." pour la fabrication de papiers, plaques et films photographiques en Allemagne. Une intégration complète dans l'économie du Reich concorde évidemment avec les intérêts de ces messieurs.

Les dirigeants d'autres groupes financiers belges, ceux de la Société Générale et du groupe Solvay par exemple, sont plus réservés. Ils sont tout disposés à intensifier les rapports d'affaires actuels qui leur valent d'intéressants bénéfices; et à utiliser l'aide de l'occupant pour consolider leur position de classe. Quant à s'orienter vers une collaboration totale, ils hésitent dans la mesure où ils doutent de la victoire allemande.

C'est que, s'ils ont d'importants intérêts du côté de l'Axe, (les sociétés métallurgiques luxembourgeoises, les charbonnages de Dahlbusch, et, pour Solvay, de nombreuses entreprises chimiques en Allemagne, Italie et Europe Centrale), les intérêts qu'ils détiennent de l'autre côté de la barricade sont encore plus importants : le Congo pour la Générale, d'importantes participations dans l'industrie chimique britannique et aux Etats-Unis pour Solvay.

(suivre au bas de la page précédente)

La Magistrature liégeoise contre l'occupant.

Il y a quelques semaines, Michel Duchatto, ancien bourgmestre socialiste de Herstal, était attaqué chez lui et assomé à coups de marteau par trois inconnus revêtus de cagoules. C'était quasi au lendemain de la manifestation triomphale de Degrelle au palais des Fêtes de l'Exposition. Il ne faisait aucun doute que le coup de main était l'oeuvre des formations de combat rexistes.

La Justice belge s'était émue de cette aggression, et revigorée sans doute par l'atmosphère antirexiste qu'elle avait senti passer sur Liége le 5 janvier, elle se décida à ouvrir une enquête sérieuse.

Quelques arrestations dans les milieux degrelliens de Herstal devaient permettre aux deux magistrats instructeurs MM.de Ryckel et Ries de dépister les coupables et même d'obtenir leurs aveux.

Selon une déplorable habitude prise au lendemain du 10 mai, les hautes autorités du Parquet en la personne du Procureur général crurent utile de demander aux autorités occupantes ce qu'elles pensaient de ce fonctionnement normal de l'appareil judiciaire. M.Geiler, chef de l'administration judiciaire allemande pour le secteur de Liége, laissa entendre que cette affaire ne l'intéressait que médiocrement. L'instruction suivit son cours et les coupables furent maintenus en détention.

Fin janvier, coup de théâtre! le même M.Geiler faisait savoir au procureur général que l'autorité occupante désirait le relâchement immédiat des rexistes auteurs de l'attentat. Cette fois, la première peut-être, le Procureur Général refusa de s'incliner. La Gestapo se rendit à la prison Saint-Léonard, fit ouvrir les cellules des détenus et les remit en liberté.

Devant cette attaque directe la magistrature liégeoise s'est émue. Elle se demande si l'heure n'est pas venue d'oser une manifestation de force et de dignité et si elle ne doit pas renoncer à rendre la justice sous la férule de l'occupant.

Mais tout dans ce monde à part est lent et solennel; Monsieur le Procureur Général s'est rendu à Bruxelles pour exposer le problème à l'aréopage de la Cour de Cassation. La noble institution se recueille et se demande dans quelle forme elle prendra position. A l'heure présente la question n'est pas encore résolue mais le vent de la résistance souffle toujours avec fureur sur la magistrature liégeoise.

Cet incident qui dépasse largement le cadre local est riche d'enseignements :

1) Il apporte une fois de plus la preuve de l'intégration totale du parti rexiste et de son chef dans l'armature nazie.

2) Il souligne la valeur de la manifestation antirexiste du 5 janvier qui est parvenue à faire comprendre même aux milieux du Parquet Général de Liége tant de fois si favorable à Degrelle que Rex n'a plus droit de cité chez nous.

3) Il montre à quel point l'esprit de résistance se développe et gagne même les milieux qui depuis le 10 mai se sont le plus volontiers aplatis devant l'occupant et devant l'"Ordre Nouveau".

4) Il est la démonstration que la tactique de l'aplatissement n'est pas susceptible de mettre à l'abri des coups même ceux qui la pratiquent avec enthousiasme.

(N'oublions pas que le 8 août 1940 le chef du Parquet de Liége n'avait pas hésité à envoyer à ses subordonnés une circulaire confidentielle leur enjoignant de poursuivre avec une extrême rigueur toute publication ou toute diffusion de tracts ou d'imprimés hostiles à l'occupant et ce sur la base des lois scélérates votées contre la presse communiste entre octobre 1939 et mai 1940)

5) Il va nous permettre de jauger la capacité de résistance d'un des corps constitués les plus foncièrement réactionnaires : la magistrature bourgeoise. Pris entre la dignité et l'esprit d'indépendance dont ils se gargarisaient avec enthousiasme, et la crainte de perdre leur traitement, que vont faire ces Messieurs de la Cour et du Tribunal ?

Indépendante, la magistrature de ce pays ne l'est pas; elle en a donné une preuve éclatante pendant la répression anticommuniste d'octobre à mai et lors de ses arrestations et déportations arbitraires du 10 mai.

Mais il rest intéressant de connaître les limites de sa servi-
lité.

L A N E U T R A L I T E D E L ' U.R.S.S.

La conclusion du nouvel accord commercial germano-soviétique et l'existence d'excellentes relations entre les deux plus grandes puissances militaires d'Europe ont été exploitées par la presse belge synchronisée en vue de présenter d'une manière volontairement fausse la politique étrangère de l'Union Soviétique. D'après elle, Moscou entretiendrait des relations amicales avec Berlin et exécrables avec Londres en raison de la solidarité des "ordres nouveaux" soviétique et national-socialiste contre le vieux monde ploutocratique représenté par l'Angleterre.

C'est là prendre de singulières libertés avec la vérité. Aux yeux des dirigeants soviétiques - ils l'ont répété maintes fois - la guerre actuelle est une guerre impérialiste qui se déroule entre l'Angleterre capitaliste et l'Allemagne capitaliste. Dans ce conflit dont l'enjeu est le partage du monde entre les trusts anglais, allemands et autres, l'URSS entend maintenir une stricte neutralité et n'appuyer la politique de guerre d'aucun des deux adversaires.

Un principe fondamental de la politique soviétique est de ne pas permettre que l'URSS serve d'instrument à un bloc impérialiste quelconque. M. Chamberlain l'a appris à ses dépens lorsque, après Munich, il a cru que l'URSS se laisserait enferrer dans une guerre germano-soviétique et servirait ainsi l'impérialisme anglais qui y aurait gagné à la fois l'affaiblissement de son concurrent allemand et l'affaiblissement du socialisme.

Aujourd'hui, l'URSS n'entend pas plus servir la politique de l'impérialisme allemand qu'elle n'a favorisé ni ne favorisera l'impérialisme anglais en faisant la guerre pour celui-ci. La politique soviétique tend uniquement à défendre les intérêts des peuples de l'Union Soviétique, qui coïncident avec les intérêts des travailleurs de tous les pays.

Mais lorsqu'un pays capitaliste s'engage à ne pas faire la guerre à l'Union Soviétique, cela renforce évidemment la position de celle-ci et c'est pourquoi les dirigeants soviétiques ont accepté de conclure le pacte de non-agression proposé par l'Allemagne.

Lorsqu'un pays capitaliste cherche à faire du commerce avec l'URSS et que celle-ci peut, en vendant ses excédents de blé, de matières premières, etc., acquérir en contre-partie des machines, de l'outillage industriel, qui accélèrent le développement technique de l'Union Soviétique et, par répercussion, augmentent sa puissance militaire, ces échanges renforcent le socialisme. C'est pourquoi les dirigeants soviétiques ont développé dans une mesure grandiose le commerce avec l'Allemagne.

Pourquoi ces bonnes relations existent-elles avec l'Allemagne et pas avec l'Angleterre ? Les dirigeants soviétiques ne portent pas la responsabilité de cet état de choses. Ils ont souvent répété qu'ils étaient prêts à avoir les mêmes bonnes relations, à mener la même politique de paix avec tous les pays, donc aussi avec l'Angleterre. Mais pour avoir des relations amicales, il est évident que la même bonne volonté doit exister des deux côtés.

Or, l'Angleterre poursuit depuis longtemps une politique hostile à l'Union Soviétique. Après avoir cherché à l'entraîner dans une guerre contre l'Allemagne, elle a soutenu militairement la Finlande, entrepris des préparatifs d'agresseion contre l'URSS dans le Moyen-Orient en liaison avec l'armée Weygand, ainsi que la correspondance Weygand-Gamelin publiée dans le 6e livre blanc l'a établi. Le gouvernement britannique n'a pas encore voulu reconnaître les nouvelles frontières occidentales de l'URSS. Les avoirs baltes, et notamment les navires, sont bloqués en Angleterre. Le gouvernement anglais reconnait, soutient et protège le gouvernement polonais Sikorski, lequel se trouve virtuellement en guerre avec l'URSS. La flotte de guerre anglaise vient, récemment encore, d'arraisonner un cargo soviétique dans le Pacifique et de confisquer arbitrairement sa cargaison. Enfin, la pression anglaise n'est certes pas étrangère au fait que le gouvernement d'Athènes a bloqué, "pour des raisons stratégiques" tous les navires soviétiques qui se trouvaient dans les ports grecs, lors du déclanchement des hostilités avec l'Italie. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de ce que les relations anglo-soviétiques soient mauvaises; Londres en porte l'entière responsabilité.

Bref, la nature différente des rapports de l'URSS avec l'Allemagne et avec l'Angleterre ne s'explique ni par une soi-disant solidarité des "ordres nouveaux", ni par un manquement de l'URSS à une stricte neutralité. L'explication ne doit pas en être cherchée à Moscou, mais bien à Londres et à Berlin.

x x x x x

Du nouveau, chez les Secrétaires Généraux.

Il est bien difficile de gouverner dans ce pays!

A défaut d'un Roi suffisamment convaincu de la victoire totale de l'Axe, à défaut d'un "Chef" d'envergure, à défaut de grands bourgeois qui se réservent encore, l'occupant a dû se contenter de la dictature administrative des Secrétaires Généraux.

Ces grands domestiques eux-mêmes ne donnent plus toute garantie.

Ce n'est mystère pour personne que M.Vossen, secrétaire général à l'Intérieur, est en disgrâce; on a voilé cette déchéance derrière une maladie diplomatique. On avait cru trouver son remplaçant en la personne d'un fonctionnaire de seconde zône, célèbre par ses jeux d'échine, M.Adam. Celui-ci a de mauvaises fréquentations, il n'est plus aussi sûr de la carte allemande, il obéit avec moins de promptitude. Sa disgrâce est amorcée.

Le Secrétaire général à la Justice, M.Ernst de Brunswick, vieux fonctionnaire rompu à tous les changements de régime, rentré miraculeusement de France dans les derniers jours de mai, assumait avec servilité les fonctions de Garde des Sceaux. Il a cessé de plaire,et l'on s'aperçoit tout-à-coup qu'il a atteint la limite d'âge depuis deux ans. Les autorités administratives allemandes le limogent.

Un autre homme apparaît: M.Romsée, député nationaliste flamand, nouveau gouverneur du Limbourg.

Il semble bien que son heure soit arrivée et qu'il va surgir pour remplacer au bon moment MM.Vossen, Adam et Ernst de Brunswick.

Car il importe de nommer des juges dont on sera tout à fait sûr et de modifier les règles de leur recrutement. Il importe aussi de mettre sur pied une police et une juridiction administrative policière selon le mode hitlérien pour pouvoir mettre à l'ombre, sans garantie judiciaire, les suspects et les tièdes.

M.Romsée connaît ces nécessités de l'heure et a pour ces différents problèmes des solutions toutes prêtes.. Il attend d'être nommé pour les mettre à exécution.

Comme secrétaire général à l'Intérieur, il proposera que les présentations de candidature des magistrats, faites jusqu'à présent par les Conseils Provinciaux, soient confiées aux Gouverneurs de province, créatures soigneusement sélectionnées il y a quelques mois. D'autre part, les présentations sénatoriales seront confiées au Collège des Secrétaires Généraux. La loi étant modifiée, le nouveau Secrétaire Général à la Justice pourra remplir à sa guise les cadres de la magistrature et nous sommes payés pour savoir que ces messieurs de l'"Ordre Nouveau" ont les dents longues.

Et toujours en la même qualité M.Romsée pourra instaurer le nouveau droit pénal administratif si pratique et si typiquement hitlérien

x x x x x

Les frais d'occupation.

En vertu de la Convention de La Haye, la Belgique est obligée de payer les frais d'occupation de son territoire.

Ainsi qu'on va le voir, ces frais dépassent de beaucoup les possibilités de paiement du pays dans les circonstances actuelles.

Fin juillet, le Département des Finances de la Belgique a payé 3 milliards couvrant une partie des frais d'occupation pour les 3 premiers mois.

En novembre il a été réclamé une nouvelle somme de 2,5 milliar. pour deux mois.

A cette charge de 1,25 milliards par mois, soit 15 milliards pour l'année 1941, viennent s'ajouter :

1)le montant des bons de réquisition émis par l'armée allemande et qui sont remboursables par l'Etat belge,

2)les dépenses faites par les communes pour le logement de

(suivre au bas de la page suiv..)

La situation financière de la Belgique.

Comment se présente la situation financière de la Belgique à l'heure actuelle ?

La dette publique est passée de 64 milliards à fin mars à 74 milliards à fin décembre 1940, cette augmentation portant principalement sur la dette à court terme.

Les billets en circulation sont passés de 29 milliards à fin mars 1940 à 35 milliards au 30 janvier 1941, soit une augmentation de près de 25 %.

En contrepartie de cette circulation, voici quels sont les principaux actifs de la Banque Nationale de Belgique et de la Banque d'Emission :

de l'or - 21 milliards à l'étranger (aux Etats-Unis principalement)

une créance sur l'Etat de 14 milliards - contre 5 milliards à fin mars 1940; cette créance comprend le crédit à l'Etat et aux collectivités publiques, les fonds publics et surtout les bons à court terme émis par le Trésor;

une créance sur le Reich de 3,8 milliards constituée principalement par les Reichskreditkassenscheine détenus par la Banque Nationale et par le solde créditeur belge auprès des caisses de clearing pour échanges commerciaux avec l'Allemagne.

Climat défavorable s'il en fut pour l'élaboration d'un budget!

Pour 1941 la Belgique doit prévoir, en dehors du budget ordinaire qui s'élève à 11,5 milliards, un supplément de charges de l'ordre de 30 milliards. Ce montant comprend 15 milliards de frais directs d'occupation pour l'année 1941, le reste se décomposant en solde de frais non payés en 1940, dépenses résultant de la guerre et supplément à charge des frais d'occupation en 1941.

Comment trouver ces 30 milliards d'ici la fin de l'année ?

Le recours à l'emprunt n'a jusqu'à présent rien donné; l'emprunt de 3 milliards émis en vue de consolider et d'amortir la contribution de 3 milliards payée aux Allemands à fin juillet n'a pas même été couverte pour la moitié.

Par ailleurs, l'épuisement des réserves industrielles et alimentaires, ainsi que les difficultés de transport ont pour conséquence une activité économique réduite. Ces conséquences nous sont d'autant plus désastreuses que les entreprises qui travaillent ne vendent souvent pas aux prix imposés et tiennent une double comptabilité, ce qui permet de soustraire les bénéfices réalisés à toute taxation.

Une autre cause de la diminution des recettes est la suppression de droits de douane pour le trafic avec l'Allemagne.

Pour remédier à ce manque de rentrées on a eu recours à l'augmentation de la taxe de crise et des taxes sur la consommation, qui frappent le plus durement les petits revenus et notamment les salariés pour lesquels les impôts sont retenus à la source, le bénéfice de la fraude fiscale étant réservé aux capitalistes. Mais il est de toutes façons évident que ce n'est pas ainsi qu'on comblera la dette de 30 milliards.

Vers quelle solution s'oriente-t-on ? Inflation, dévaluation, faillite de l'Etat, voilà l'alternative que nous propose l'"ordre nouveau".

On comprend que ses thuriféraires nous proposent de remettre à plus tard notre jugement sur leur programme. Le patient sera invité à donner son avis lorsqu'il sera passé de vie à trépas. A moins qu'à temps il ne se débarrasse des dangereux charlatans.

---

troupes et de services divers et qui doivent leur être remboursées par l'Etat,

3)des charges diverses, comme p.ex. un prélèvement sur les recettes de la SNCFB;(comme celle-ci est déjà en déficit, l'Etat belge devra combler un plus grand déficit); un prélèvement de 500 millions à l'Office des Chèques Postaux, etc., etc.

Il faut observer qu'à ces montants viennent s'ajouter la créance en Reichskreditkassenscheine, qui n'ont pas cours dans le Reich et ne peuvent donc servir à des échanges commerciaux avec l'Allemagne.

Retirer ces marks de la circulation signifie une nouvelle charge énorme (montant inconnu mais estimé à 7 milliards de francs belges).

L'OFFENSIVE contre les SYNDICATS

En prenant le pouvoir, la bourgeoisie capitaliste a mis fin au servage et a instauré le salariat. Sa loi proclame l'ouvrier citoyen libre. Mais, détentrice des moyens de production, elle contraint par la faim et le dénûment le prolétaire à lui vendre chaque jour ses muscles et ses nerfs. Pour s'emparer de cette force de travail au plus bas prix, elle cherche à isoler l'ouvrier.

C'est pour celà que dès 1791, la loi Le Chapelier interdit formellement " toute coalition que formeraient les ouvriers pour augmenter le prix de la journée de travail". Au mépris du droit d'association, garanti par l'article 20 de notre Constitution, le code pénal belge punit jusqu'en 1866 la coalition ouvrière de peines allant jusqu'à 5 ans de prison. Et ce n'est que depuis 1921 que dans notre "démocratie" bourgeoise les ouvriers peuvent cesser collectivement le travail, sans encourir les rigueurs du sinistre article 310.

Toujours plus nombreuse, et toujours plus exploitée, la classe ouvrière a vu son salut dans son union, gage de sa force. Au sein des caisses de résistances, des mutualités, des sociétés de défense des prix, les courageux organisateurs de la lutte prolétarienne se sont groupés dès le début du 19e siècle. C'est d'elles que sont nés, en dépit d'une répression féroce qui se compte par milliers d'années de prison, les syndicats ouvriers modernes. Unie dans la lutte syndicale, la classe ouvrière s'est défendue avec un succès accru contre l'exploitation capitaliste. En rangs serrés, les ouvriers ont conquis la journée de 8 heures, des salaires plus élevés, des conditions de vie plus décentes. Pour comprendre ces victoires, il n'y a qu'à se rappeler qu'en 1923, la Commission Syndicale groupait à elle seule 700.000 syndiqués, soit la moitié de notre prolétariat.

Mais les mauvais chefs égarent les meilleures troupes. Ministres de la bourgeoisie, les chefs réformistes repus ont déserté la lutte ouvrière. Ils ont semé la mauvaise graine de la collaboration des classes. Ils ont prétendu trouver dans des collusions et des marchandages plus ou moins propres le remède à l'exploitation capitaliste. Ils ont rompu l'unité syndicale, pourchassant sans merci ceux qui dévoilaient l'hypocrisie de leurs belles promesses toujours démenties. De compromis en compromission, de freinage en sabotage de grèves, comme en 1932 et en 1936, les chefs syndicaux réformistes ont glissé jusqu'au reniement de la lutte de classes et à l'apologie du"socialisme national". Les hommes du "Plan au pouvoir", qui n'ont jamais fait une réalité de la loi des quarante heures, votée à l'unanimité en 1936, sous l'irrésistible poussée des 500.000 grévistes, ont d'autorité en 1939 prolongé la journée de travail des mineurs, pour le seul profit d'intérêts capitalistes belges et même étrangers.

Nul n'aura donc été étonné de voir le"père du Plan" et président du P.O.B.,M.De Man, prôner sous l'occupation allemande la soumission de la classe ouvrière. Au moment où le fascisme a les coudées franches, l'homme de l'"Au-delà du marxisme" a beau jeu. Certes, dans notre pays où les traditions de lutte ouvrière sont vivaces, les rénégats n'ont point osé attaquer les syndicats de front. Ils ont eu recours, avec la haute approbation de l'autorité occupante, qui s'y connait en mise au pas d'organisations ouvrières, à la manoeuvre oblique de l'"Union des travailleurs manuels et intellectuels".

Mais qu'y a-t-il derrière cette façade démagogique et prétendûment unitaire ? L'U.T.M.I. renonce formellement à la lutte des classes. La grève est proscrite; les mineurs grévistes du Centre arrêtés grâce à la trahison des syndicalistes de l'ordre nouveau en savent quelque chose. Quant à l'augmentation de salaires, elle est remise aux calendes grecques. L'unité syndicale est rompue par les mesures arbitraires prises contre ceux qui prennent au sérieux les intérêts de la classe ouvrière. La démocratie syndicale n'existe plus et les chefs sont désignés par "en haut".

Et c'est ce fantoche qui défendrait les droits des ouvriers ?

L'U.T.M.I.loin de défendre l'organisation syndicale, n'a été conçue que pour la détruire, et pour livrer les prolétaires laissés sans défense à une exploitation plus brutale que jamais. Il se conçoit donc parfaitement que notre classe ouvrière combatte pour des organisations syndicales libres, indépendantes, décidées au combat contre le capitalisme et où les ouvriers seront seuls à faire la loi.